

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL

Bilan d'Activité 1998 - 2003

Composition du CSRPN (Arrêté Préfectoral N° 98-176 du 18/06//98) modifié:

M ALZIAR G.	M HARMELIN J.G.
M. BARBERO M. (présidence)	M LAVAGNE A.
Mme BELLAN SANTINI D.	Mme LEMONNIER M.
Mme BERNARD LAURENT A.	M LEQUETTE B.
M BOUDOURESQUE C.F.	M LOISEL R.
M CHAPPAZ R.	M MALAUSA J.C.
M CHEYLAN G.	M MEDAIL F.
M CHEYLAN M.	M MOUTTE P.
M CORTOT H. (en remplacement de M. TRON et BRUGOT)	M OLIVARI G.
M COULET E.	M ORSINI P.
M DALMAS J.P.	M PONEL P.
M FRANCOUR P.	M QUEZEL P.
M GUIDICELLI J.	M ROUSSET C.
	M VAUDOUR J.
	M VERLAQUE M.

Secrétariat : Direction Régionale de l'Environnement : Mme D. MEYER

1. Nombre de réunions

Durant ces cinq années, le CSRPN s'est réuni 16 fois, en général sur la journée entière.

1998	1999	2000	2001	2002	2003
1	1	2	6	5	1

2. Les dossiers traités en séance plénière

▪ Le programme ZNIEFF

Durant cette période, le conseil a suivi l'actualisation de l'inventaire. Quelques grandes étapes :

- L'élaboration de la méthodologie et sa validation scientifique, notamment le suivi de l'établissement des listes de référence d'espèces et d'habitats
- L'examen des travaux des conservatoires et laboratoires chargés d'élaborer les propositions de zonages et de descriptions patrimoniales
- La validation régionale de ces propositions pour chaque département, pour les domaines terrestres et marins

Au final 830 zones ont été définies pour le domaine terrestre, qui couvrent 54% du territoire régional et 100 zones pour le domaine marin. Ce travail important reste à finaliser par une mise en forme et la préparation de textes généraux auxquelles l'équipe en cours sera associée.

■ Le programme NATURA 2000

Le suivi de l'application de la Directive « Habitats » a, pour la période 98/03, recouvert les thèmes suivants :

- avis sur propositions de pSIC ; identification des compléments nécessaires
- avis sur l'élaboration du cahier des charges des inventaires biologiques
- avis sur DOCOB : 15 territoires ont été traités (Port Cros/Porquerolles ; Haute Durance ; Fournel / Les Bans ; Mont Ventoux ; Combeynot/Lautaret/Ecrins ; Ste Baume ; Mercantour ; Val Haut/Clues de Barles ; Trévans/Montdenier ; Crau sèche et centrale ; Luberon ; Préalpes de Grasse ; Alpilles ; Dévoluy/Durbon/Charance ; Adret de Pra-Gazé)
- la recherche d'une cohérence inter-site et une réflexion autour d'études thématiques : les espèces végétales de la Directive ; la vipère d'Orsini
- une réflexion sur la gestion : les contrats de gestion ; les milieux à forte dynamique ; un exemple de cahier technique à l'usage des gestionnaires

■ Autres thèmes traités

Plus ponctuellement, le Conseil a examiné les thèmes suivants :

- l'inventaire préliminaire des zones humides des Bouches du Rhône ;
- la composition du conseil scientifique du GIP Calanques ;
- le recensement des compétences naturalistes régionales ;
- les Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage ;
- diverses motions permettant d'attirer l'attention sur la fragilité d'un milieu, d'un territoire, d'une espèce ou le patrimoine géologique ;
- le programme LIFE sur le Loup et le projet de journées « ateliers » sur le même modèle (le patrimoine géologique ; les bases de données phytosociologiques du Conservatoire Botanique Alpin) ;

témoignant de la richesse des sujets, de l'intérêt de ce lieu de rencontre pluridisciplinaire et de l'intérêt d'une d'interface entre spécialistes et gestionnaires au service de l'action publique et la garantie scientifique des politiques de l'Environnement.

3. Les consultations individuelles

En dehors des réunions plénières, les membres du CSRPN ont été également sollicités pour :

- Le rôle de correspondant scientifique lors des concertations préalables à la transmission des projets de Sites d'Intérêt Communautaire
- La fonction de rapporteur pour le suivi de l'élaboration des documents d'objectifs (examen du cahier des charges, suivi des études et suivi de la validation du CSRPN)
- Diverses missions de conseil et/ou d'alerte auprès du DIREN, notamment sur la question de la régression des spécialistes en « Sciences de la Nature »
- Le président du CSRPN et les membres sont également associés, par le préfet de région, à divers groupes de travail ou commissions